



Depuis 1948

AVIS DE CONVOCATION DES ACTIONNAIRES

Le Conseil d'Administration de CARTIER SAADA S.A à Conseil d'Administration Au capital de 52.650.000 Dirhams, réuni le 19 Juin 2025 a arrêté les comptes au 31 Mars 2025.

Les actionnaires de la Société Anonyme CARTIER SAADA sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire au siège de la société, 285-291 NZI Sidi Ghanem à Marrakech, le Mercredi 10 Septembre 2025 à 15 heures.

Les actionnaires sont appelés à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Rapport du Conseil d'Administration sur les opérations de l'exercice 2024/2025,
- 2- Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes de cet exercice,
- 3- Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées visée à l'article 56 et suivants de la loi n° 17-95 modifiée par la loi 20-05 et approbation des conventions réglementées,
- 4-Examen et approbation, s'il y a lieu, du bilan et des comptes afférents à cet exercice, et quitus de leur gestion au conseil d'administration et aux commissaires aux comptes,
- 5- Affectation du résultat de l'exercice,
- 6- Fixation des jetons de présence annuels à allouer au conseil d'administration,
- 7 -Questions diverses,
- 8- Pouvoirs à conférer.

Important :

- Il est à rappeler que pour pouvoir assister à cette Assemblée Générale :
 - Les propriétaires d'actions au porteur devront déposer ou faire adresser par leur banque au siège social de la société Cartier Saada SA, cinq jours avant la réunion, les attestations constatant leur inscription en compte auprès d'un intermédiaire habilité.
 - Les titulaires d'actions nominatives devront avoir été préalablement inscrits en compte, soit en nominatif pur ou en nominatif administré, cinq jours avant la réunion. Ils seront admis à cette assemblée sur simple justification de leur identité.

Les actionnaires réunissant les conditions exigées par la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes disposent d'un délai de dix jours à compter de la publication du présent avis pour demander l'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour de l'assemblée. Leurs demandes doivent parvenir au siège social en recommandé avec accusé de réception (au Secrétariat de la Direction Générale de Cartier Saada à Marrakech, au 285-291 NZI Sidi Ghanem).

- Modalités de vote par procuration

Les actionnaires peuvent se faire représenter à l'Assemblée Générale en procédant à la signature d'un pouvoir dont le modèle est mis à leur disposition au secrétariat de la Direction Générale de Cartier Saada. Ce modèle de pouvoir peut être également téléchargé sur le site internet de la Cartier Saada : www.cartiersaada.com. La procuration doit être accompagnée de l'attestation originale délivrée par l'organisme dépositaire des actions, et soit envoyée par courrier recommandé avec accusé de réception, soit déposée contre accusé (mains), au Secrétariat de la Direction Générale de Cartier Saada à Marrakech, au 285-291 NZI Sidi Ghanem, cinq (5) jours au moins avant la réunion de l'Assemblée Générale.

TEXTE DES PROJETS DE RESOLUTION AGREE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, statuant dans les conditions de quorum et de majorité requis pour la tenue des réunions ordinaires après avoir entendu lecture du rapport du conseil d'administration et de celui des commissaires aux comptes, approuve les comptes de l'exercice 2024/2025 clos le 31 mars 2025 tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations qu'elles traduisent.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale donne quitus entier et définitif de gestion pour l'exercice social 2024/2025 clos le 31 Mars 2025, aux administrateurs en exercice et aux commissaires aux comptes.

TROISIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale décide l'affectation suivante :

Résultat de l'exercice 2024/2025	5 736 516,56 DH
Report à nouveau antérieur	11 369 808,27 DH
Bénéfice distribuable	17 106 324,83 DH
Dividende (0,00 dirham brut/action)	0,00 DH
à reporter à nouveau	5 736 516,56 DH
Solde du Report à nouveau	17 106 324,83 DH

QUATRIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale renouvelle aux administrateurs, les autorisations à conférer en vertu de l'Article 56 de la loi n° 17-95 modifiée par la loi 20-05 et approuve les conventions réglementées conclues au cours de l'exercice 2024/2025 clos le 31 Mars 2025.

CINQUIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale fixe la rémunération des jetons de présence pour l'exercice 2024/2025 à 15.000,00 DH pour chaque administrateur.

SIXIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes, pour accomplir toutes les formalités prescrites par la loi.

N.B: Le Rapport Financier Annuel 2024-2025 est accessible sur le site web de la société CARTIER SAADA www.cartiersaada.com à l'adresse suivante :

<https://cartiersaada.com/images/stories/files/NEW%20RAPPORTS%20FINANCIERS/RAPPORT%20FINANCIER%20ANNUEL%202024-2025.pdf>



Depuis 1948

RÉSULTATS ANNUELS AU 31/03/2025

BILAN - ACTIF



STE CARTIER SAADA

Au 31/3/2025

Eléments	Exercice			Exercice Précédent
	Brut	Amort. & Prov.	Net	
IMMOBILISATION EN NON VALEUR (a)	11 285 626,59	2 574 936,84	8 710 689,75	2 355 043,51
Frais préliminaires	151 200,00	46 195,38	105 004,62	0,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices	11 134 426,59	2 528 741,46	8 605 685,13	2 355 043,51
Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (b)	1 111 756,41	1 104 680,81	7 075,60	19 651,20
Immobilisations en recherche et développement	0,00	0,00	0,00	0,00
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	1 111 756,41	1 104 680,81	7 075,60	19 651,20
Fonds commercial	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (c)	247 162 271,18	112 353 490,04	134 808 781,14	137 993 269,51
Terrains	82 484 500,00	0,00	82 484 500,00	82 484 500,00
Constructions	38 870 101,62	27 726 714,87	11 143 386,75	11 220 983,01
Installations techniques, matériel et outillage	119 852 092,10	78 968 186,28	40 883 905,82	43 939 779,11
Matériel de transport	45 949,42	45 949,42	0,00	975,00
Mobiliers, matériel de bureau et aménagements divers	5 909 628,04	5 612 639,47	296 988,57	347 032,39
Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (d)	329 054,48	0,00	329 054,48	329 054,48
Prêts immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres créances financières	130 554,48	0,00	130 554,48	130 554,48
Titres de participation	198 500,00	0,00	198 500,00	198 500,00
Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (e)	0,00	0,00	0,00	0,00
Diminution des créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00
Augmentation des dettes de financement	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL I (a + b + c + d + e)	259 888 708,66	116 033 107,69	143 855 600,97	140 697 018,70
STOCKS (f)	185 385 916,28	0,00	185 385 916,28	153 939 865,00
Marchandises	333 964,60	0,00	333 964,60	191 863,64
Matières et fournitures consommables	19 628 351,20	0,00	19 628 351,20	17 374 633,43
Produits en cours	116 908 510,24	0,00	116 908 510,24	96 427 244,55
Produits intermédiaires et produits résiduels	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits finis	48 515 090,24	0,00	48 515 090,24	39 946 123,38
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (g)	89 415 228,94	6 506 018,60	82 909 210,34	77 473 122,37
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	1 616 784,84	0,00	1 616 784,84	6 284 455,54
Clients et comptes rattachés	78 819 991,14	6 506 018,60	72 313 972,54	67 519 567,44
Personnel	47 100,00	0,00	47 100,00	39 800,00
Etat	8 409 280,10	0,00	8 409 280,10	3 220 891,27
Comptes d'associés	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres débiteurs	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes de régularisation actif	522 072,86	0,00	522 072,86	408 408,12
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (h)	0,00	0,00	0,00	0,00
ECART DE CONVERSION - ACTIF (i) (Elém. Circul.)	218 980,65	0,00	218 980,65	109 684,29
TOTAL II (f + g + h + i)	275 020 125,87	6 506 018,60	268 514 107,27	231 522 671,66
TRESORERIE - ACTIF	1 475 539,97	0,00	1 475 539,97	567 377,06
Chèques et valeurs à encaisser	0,00	0,00	0,00	0,00
Banques, T.G & CP	1 459 861,05	0,00	1 459 861,05	532 538,31
Caisses, régies d'avances et accreditifs	15 678,92	0,00	15 678,92	34 838,75
TOTAL III	1 475 539,97	0,00	1 475 539,97	567 377,06
TOTAL GENERAL I+II+III	536 384 374,50	122 539 126,29	413 845 248,21	372 787 067,42

BILAN - PASSIF



STE CARTIER SAADA

Au 31/3/2025

Eléments		Exercice	Exercice Précédent
FINANCEMENTS PERMANENTS	CAPITAUX PROPRES	152 299 965,73	146 563 449,17
	Capital social ou personnel (1)	52 650 000,00	52 650 000,00
	moins : Actionnaires, capital souscrit non appelé	0,00	0,00
	Prime d'émission, de fusion, d'apport	2 606 640,90	2 606 640,90
	Ecart de réévaluation	74 672 000,00	74 672 000,00
	Réserve légale	5 265 000,00	5 265 000,00
	Autres réserves	0,00	0,00
	Report à nouveau (2)	11 369 808,27	3 439 276,66
	Résultat net en instance d'affectation (2)	0,00	0,00
	Résultat net de l'exercice (2)	5 736 516,56	7 930 531,61
	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (a)	152 299 965,73	146 563 449,17
	CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (b)	3 134 865,15	4 264 078,80
	Subventions d'investissement	3 134 865,15	4 264 078,80
	Provisions réglementées	0,00	0,00
	DETTES DE FINANCEMENT (c)	26 657 818,07	33 917 944,50
	Emprunts obligataires	0,00	0,00
	Autres dettes de financement	26 657 818,07	33 917 944,50
	PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (d)	0,00	0,00
	Provisions pour risques	0,00	0,00
	Provisions pour charges	0,00	0,00
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (e)	0,00	0,00	
Augmentation des créances immobilisées	0,00	0,00	
Diminution des dettes de financement	0,00	0,00	
TOTAL I (a + b + c + d + e)	182 092 648,95	184 745 472,47	
PASSIF CIRCULANT	DETTES DU PASSIF CIRCULANT (f)	50 867 627,85	37 082 406,75
	Fournisseurs et comptes rattachés	47 119 427,48	33 055 273,14
	Clients créditeurs, avances et acomptes	362 028,15	55 745,29
	Personnel	0,00	0,00
	Organismes sociaux	600 428,40	528 549,23
	Etat	253 353,93	95 772,83
	Comptes d'associés	357 637,08	291 137,08
	Autres créanciers	0,00	0,00
	Comptes de régularisation - passif	2 174 752,81	3 055 929,18
	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (g)	218 986,25	109 684,29
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (h) (Elem. Circul.)	395 720,49	77 818,47	
TOTAL II (f + g + h)	51 482 334,59	37 269 909,51	
TRESORERIE	TRESORERIE PASSIF	180 270 264,67	150 771 685,44
	Crédits d'escompte	19 102 278,67	28 002 170,68
	Crédit de trésorerie	148 049 836,81	113 944 789,03
	Banques (soldes créditeurs)	13 118 149,19	8 824 725,73
TOTAL III	180 270 264,67	150 771 685,44	
TOTAL I+II+III		413 845 248,21	372 787 067,42

(1) Capital personnel débiteur

(2) Bénéficiaire (+) . déficitaire (-)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGE (HORS TAXES)



STE CARTIER SAADA

Du 1/4/2024 Au 31/3/2025

Eléments		Opérations		Totaux de l'exercice	Exercice précédent	
		Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents			
		1	2			3 = 1 + 2
EXPLOITATION	I	PRODUITS D'EXPLOITATION				
		Ventes de marchandises	15 083 327,24	0,00	15 083 327,24	9 551 534,37
		Ventes de biens et services produits	281 610 704,02	0,00	281 610 704,02	243 884 085,56
		<i>Chiffres d'affaires</i>	296 694 031,26	0,00	296 694 031,26	253 435 619,93
		Variation de stock de produits	29 050 232,55	0,00	29 050 232,55	44 441 328,05
		Immobilisations produites pour l'Ese p/elle même	0,00	0,00	0,00	0,00
		Subvention d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00
		Autres produits d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00
		Reprises d'exploitation; transfert de charges	0,00	0,00	0,00	142 302,52
		TOTAL I	325 744 263,81	0,00	325 744 263,81	298 019 250,50
		II	CHARGES D'EXPLOITATION			
		Achats revendus de marchandises	14 209 756,12	0,00	14 209 756,12	9 275 720,79
		Achat consommés de matières et de fournitures	240 696 721,88	0,00	240 696 721,88	224 088 653,52
		Autres charges externes	26 836 448,89	0,00	26 836 448,89	23 712 321,60
		Impôts et taxes	655 844,73	0,00	655 844,73	993 101,85
	Charges de personnel	19 437 187,20	0,00	19 437 187,20	19 069 278,64	
	Autres charges d'exploitation	195 000,00	0,00	195 000,00	130 000,00	
	Dotations d'exploitation	6 767 271,38	0,00	6 767 271,38	6 491 560,78	
	TOTAL II	308 798 230,20	0,00	308 798 230,20	283 760 637,18	
	III	RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	0,00	0,00	16 946 033,61	14 258 613,32
FINANCIER	IV	PRODUITS FINANCIERS				
		Produits des titres de partic. et autres titres immo.	9 350,00	0,00	9 350,00	9 350,00
		Gains de change	882 111,30	0,00	882 111,30	1 371 963,81
		Intérêts et autres produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
		Reprises financières; transfert de charges	47 069,25	0,00	47 069,25	775 738,70
		TOTAL IV	938 530,55	0,00	938 530,55	2 157 052,51
		V	CHARGES FINANCIERES			
		Charges d'intérêts	10 074 835,14	0,00	10 074 835,14	7 735 687,26
		Pertes de changes	2 980 630,51	0,00	2 980 630,51	1 768 446,33
		Autres charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
		Dotations financières	218 986,25	0,00	218 986,25	174 770,16
	TOTAL V	13 274 451,90	0,00	13 274 451,90	9 678 903,75	
	VI	RESULTAT FINANCIER (IV - V)	0,00	0,00	-12 335 921,35	-7 521 851,24
	VII	RESULTAT COURANT (III - VI)	0,00	0,00	4 610 112,26	6 736 762,08

(1) Variation de stocks : stocks final - stocks initial ;augmentation (+) ;diminution (-)

(2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks.

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGE (HORS TAXES) (SUITE)



STE CARTIER SAADA

Du 1/4/2024 Au 31/3/2025

	Eléments	Opérations		Totaux de l'exercice	Exercice précédent	
		Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents			
		1	2			
				3 = 1 + 2	4	
VII	RESULTAT COURANT (Report)	0,00	0,00	4 610 112,26	6 736 762,08	
NON COURANT	VIII	PRODUITS NON COURANTS				
		Produits des cessions d'immobilisations	0,00	2 941 219,55	133 333,33	
		Subventions d'équilibre	0,00	201 250,00	109 070,26	
		Reprises sur subventions d'investissement	0,00	1 129 213,65	1 159 921,49	
		Autres produits non courants	57 293,80	433 492,09	471 485,49	
		Reprises non courantes; transferts de charges	0,00	109 684,29	0,00	
		TOTAL VIII	4 757 565,78	57 293,80	4 814 859,58	1 873 810,57
		IX	CHARGES NON COURANTES			
		Valeurs nettes d'amortis. des immos cédées	0,00	2 930 219,55	0,00	
		Subventions accordées	0,00	0,00	0,00	
	Autres charges non courantes	0,00	3 615,73	38 314,04		
	Dotations non courantes aux amortiss. et prov.	0,00	0,00	0,00		
	TOTAL IX	2 933 835,28	0,00	2 933 835,28	38 314,04	
X	RESULTAT NON COURANT (VIII- IV)	0,00	0,00	1 881 024,30	1 835 496,53	
XI	RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+ X)	0,00	0,00	6 491 136,56	8 572 258,61	
XII	IMPOTS SUR LES RESULTATS	0,00	0,00	754 620,00	641 727,00	
XIII	RESULTAT NET (XI - XII)	0,00	0,00	5 736 516,56	7 930 531,61	
XIV	TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)	0,00	0,00	331 497 653,94	302 050 113,58	
XV	TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)	0,00	0,00	325 761 137,38	294 119 581,97	
XVI	RESULTAT NET (XIV - XV)	0,00	0,00	5 736 516,56	7 930 531,61	

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES



STE CARTIER SAADA

Du 1/4/2024 Au 31/3/2025

Nature	Montant brut début exercice	Augmentation			Diminution			Montant brut fin exercice
		Acquisition	Production par l'Etps pour elle même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	6 724 931,44	7 214 334,75	0,00	0,00	0,00	2 653 639,60	0,00	11 285 626,59
- Frais préliminaires	0,00	151 200,00						151 200,00
- Charges à répartir sur plusieurs exercices	6 724 931,44	7 063 134,75				2 653 639,60		11 134 426,59
- Primes de remboursement obligations	0,00	0,00						0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 111 756,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 111 756,41
- Immobilisation en recherche et développement	0,00	0,00						0,00
- Brevets, marques, droits et valeurs similaires	1 111 756,41	0,00						1 111 756,41
- Fonds commercial	0,00	0,00						0,00
- Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00						0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	244 450 752,28	5 641 738,45	0,00	0,00	2 930 219,55	0,00	0,00	247 162 271,18
- Terrains	82 484 500,00	0,00						82 484 500,00
- Constructions	37 875 127,21	994 974,41						38 870 101,62
- Installations techniques, matériel et outillage	118 218 608,87	1 633 483,23						119 852 092,10
- Matériel de transport	45 949,42	0,00			0,00	0,00		45 949,42
- Mobilier, matériel de bureau et aménagement	5 826 566,78	83 061,26						5 909 628,04
- Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00						0,00
- Immobilisations corporelles en cours	0,00	2 930 219,55			2 930 219,55			0,00
Total	252 287 440,13	12 856 073,20	0,00	0,00	2 930 219,55	2 653 639,60	0,00	259 559 654,18

ETAT DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION (E.S.G)



STE CARTIER SAADA

Du 1/4/2024 Au 31/3/2025

I - TABLEAU DE FORMATION DU RESULTAT (T.F.R)

Eléments		Exercice	Exercice Précédent
1	Ventes de marchandises (en l'état)	15 083 327,24	9 551 534,37
2	- Achats revendus de marchandises	14 209 756,12	9 275 720,79
I	= MARGES BRUTES SUR VENTES EN L'ETAT	873 571,12	275 813,58
II	+ PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	310 660 936,57	288 325 413,61
3	Ventes de biens et services produits	281 610 704,02	243 884 085,56
4	Variation de stocks de produits	29 050 232,55	44 441 328,05
5	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même	0,00	0,00
III	- CONSOMMATION DE L'EXERCICE (6+7)	267 533 170,77	247 800 975,12
6	Achats consommés de matières et fournitures	240 696 721,88	224 088 653,52
7	Autres charges externes	26 836 448,89	23 712 321,60
IV	= VALEUR AJOUTEE (I+II+III)	44 001 336,92	40 800 252,07
V	+ Subventions d'exploitation	0,00	0,00
9	- Impôts et taxes	655 844,73	993 101,85
10	- Charges de personnel	19 437 187,20	19 069 278,64
	= EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (E.B.E)	23 908 304,99	20 737 871,58
11	+ Autres produits d'exploitation	0,00	0,00
12	- Autres charges d'exploitation	195 000,00	130 000,00
13	+ Reprises d'exploitation: transfert de charges	0,00	142 302,52
14	- Dotations d'exploitation	6 767 271,38	6 491 560,78
VI	= RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	16 946 033,61	14 258 613,32
VII	RESULTAT FINANCIER	-12 335 921,35	-7 521 851,24
VIII	= RESULTAT COURANT (+ ou -)	4 610 112,26	6 736 762,08
IX	RESULTAT NON COURANT (+ ou -)	1 881 024,30	1 835 496,53
15	- Impôts sur les resultats	754 620,00	641 727,00
X	= RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	5 736 516,56	7 930 531,61

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F) - AUTOFINANCEMENT

1	RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)		
	- Benefice (+)	5 736 516,56	7 930 531,61
	- Perte (-)	0,00	0,00
2	+ Dotations d'exploitation	6 767 271,38	6 356 010,78
3	+ Dotations financières	0,00	0,00
4	+ Dotations non courantes	0,00	0,00
5	- Reprises d'exploitation	0,00	0,00
6	- Reprises financières	0,00	0,00
7	- Reprises non courantes	0,00	0,00
8	- Produits des cession des immobilisations	2 941 219,55	133 333,33
9	+ Valeurs nettes des immobilisations cédées	2 930 219,55	0,00
I	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F)	12 492 787,94	14 153 209,06
10	- Distributions de bénéfices	0,00	0,00
II	AUTOFINANCEMENT	12 492 787,94	14 153 209,06

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE



STE CARTIER SAADA

Du 1/4/2024 Au 31/3/2025

I-SYNTHESE DES MASSES DU BILAN

	Masses	Exercice a	Exercice précédent b	Variations a-b	
				Emplois c	Ressources d
1	Financement Permanent	182 092 648,95	184 745 472,47	2 652 823,52	0,00
2	Moins actif immobilisé	143 855 600,97	140 697 018,70	3 158 582,27	0,00
3	= Fonds de roulement fonctionnel (1-2) (A)	38 237 047,98	44 048 453,77	5 811 405,79	0,00
4	Actif circulant	268 514 107,27	231 522 671,66	36 991 435,61	0,00
5	Moins passif circulant	51 482 334,59	37 269 909,51	0,00	14 212 425,08
6	= Besoin de financement global (4-5) (B)	217 031 772,68	194 252 762,15	22 779 010,53	0,00
7	TRESORERIE NETTE (Actif-Passif) = A-B	-178 794 724,70	-150 204 308,38	0,00	28 590 416,32

II- EMPLOIS ET RESSOURCES

	Exercice		Exercice précédent	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I- RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
Autofinancement (A)		12 492 787,94		14 153 209,06
+ Capacité d'autofinancement		12 492 787,94		14 153 209,06
- Distributions de bénéfices		0,00		0,00
Cessions et réductions d'immobilisations (B)		2 941 219,55		133 333,33
+ Cessions d'immobilisations incorporelles		0,00		0,00
+ Cessions d'immobilisations corporelles		2 941 219,55		133 333,33
+ Cessions d'immobilisations financières		0,00		0,00
+ Récupérations sur créances immobilisées				0,00
Augmentation des capitaux propres et assimilés (C)		0,00		0,00
+ Augmentation du capital , apports				0,00
+ Subventions d'investissement				
Augmentation des dettes de financement (D) (1)		496 064,00		5 047 999,00
TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)	0,00	15 930 071,49	0,00	19 334 541,39
II- EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
Acquisitions et augmentations d'immobilisations (E)	5 641 738,45		5 538 380,90	
+ Acquisitions d'immobilisations incorporelles	0,00		0,00	
+ Acquisitions d'immobilisation corporelles	5 641 738,45		5 534 380,90	
+ Acquisitions d'immobilisation financières			4 000,00	
+ Augmentation des créances immobilisées				
Remboursement des capitaux propres (F)	1 129 213,65		1 159 921,49	
Remboursements des dettes de financement (G)	7 756 190,43		9 192 615,06	
Emplois en non valeurs (H)	7 214 334,75		1 089 704,14	
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	21 741 477,28		16 980 621,59	
III- VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G)	22 779 010,53	0,00	56 238 302,65	
IV- VARIATION DE LA TRESORERIE	0,00	28 590 416,32		53 884 382,85
TOTAL GENERAL	44 520 487,81	44 520 487,81	73 218 924,24	73 218 924,24

(1) nettes de primes de remboursement

ETAT DES DEROGATIONS



STE CARTIER SAADA

Du 1/4/2024 Au 31/3/2025

Indication des Derogations	Justification des Derogations	Influence des Dérrogations sur le Patrimoine, la Situation Financière et les Résultats
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	Néant	
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation		
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES



STE CARTIER SAADA

Du 1/4/2024 Au 31/3/2025

Nature des Changements	Justification des Changements	Influence des Changements sur le Patrimoine, la Situation Financière et les Résultats
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	Néant	
II. Changements affectant les règles de présentation	Néant	

TABLEAU DES CREANCES EXERCICE CLOS AU 31/03/25



En Dh	TOTAL	Analyse par échéance			Autres analyses			
		> 1 an	< 1 an	Echu et non recouvrées	Devises	Etats et organismes publics	Entreprises liées	Effets
Créances de l'Actif immobilisé								
Prêts Immobilisés	-	-	-					
Autres créances financières	-	-	-					
Créance de l'actif circulant								
Fournis, débiteurs,	1 616 784,84	55 745,29	1 561 039,55					
Client et comptes rattachés	78 819 991,14	6 506 018,60	72 313 972,54	-	70 267 402,85			
Personnel	47 100,00		47 100,00					
Etat	8 409 280,10	246 533,66	8 162 746,44			8 409 280,10		
Comptes d'associés	-		-					
Autres débiteurs	-		-					
Comptes de régularisation actif	522 072,86		522 072,86					

TABLEAU DES DETTES EXERCICE CLOS AU 31/03/25



En Dh	TOTAL	Analyse par échéance			Autres analyses			
		> 1 an	< 1 an	Echu et non payées	Montant en Devises	Etats et organismes publics	Montant Entreprises liées	Montant représenté par effets
DETTE DE FINANCEMENT								
Emprunts obligataires								
Autres dettes de financement	26 657 818,07	26 161 754,07	496 064,00					
DETTE DU PASSIF CIRCULANT								
Fournisseurs & comptes rattachés	47 119 427,48		47 119 427,48		6 901 757,30			
Clients créditeurs, avances & acomptes	362 028,15	60 126,93	301 901,22		276 409,79			
Personnel	-		-					
Organismes sociaux	600 428,40		600 428,40					
Etat	253 353,93		253 353,93					
Comptes d'associés	357 637,08	276 789,20	80 847,88					
Autres créanciers	-		-					
Comptes de régularisation - passif	2 174 752,81		2 174 752,81					

ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CREDIT BAIL



STE CARTIER SAADA

AU 31/03/2025

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT EXERCICE	MONTANT EXERCICE PRECEDENT
. Avals et cautions	22 120 000,00	22 120 000,00
. Engagements en matière de pensions, de retraites et obligations similaires		
. Autres engagements donnés		
-		
TOTAL (1)	22 120 000,00	22 120 000,00

(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées...

ENGAGEMENTS RECUS	MONTANT EXERCICE	MONTANT EXERCICE PRECEDENT
. Avals et cautions		
. Autres engagements reçus		
-		
-		
-		
TOTAL		

N E A N T

TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU RECUES



STE CARTIER SAADA					AU	31/03/2025
TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	MONTANT COUVERT PAR LA SURETE	NATURE (1)	DATE ET LIEU D'INSCRIPTION	OBJET (2) et (3)	Valeur Comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture	
SURETES DONNEES						
NEANT						
SURETES RECUES						

(1) Gage: 1 - Hypothèque: 2 - Nantissement: 3 - Warrant: 4 - Autres: 5 (à préciser)

(2) préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données)
(entreprises liées, associées, membres du personnel)

(3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)



Depuis 1948

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE 2024 - 2025

CARTIER SAADA S.A.



Cabinet d'Expertise Comptable
Dami & associés SARL

Mohammed DAMI
Expert-comptable DPLE-France
169, Boulevard la résistance, 7ème étage
Casablanca

Cabinet d'Expertise Comptable
DIRECTS CONSEILS MAROC

Abdelouhab LARAKI
Expert-comptable diplômé
Zurich Center, 28 Rte de l'Oasis, 4ème étage
Casablanca

Rapport Général
du Commissaire aux Comptes
Exercice du 1er avril 2024 au 31 mars 2025
CARTIER SAADA S.A.
dont le siège social est à Marrakech, 285-291, Nouvelle Zone
Industrielle Sidi Ghanem

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion ;

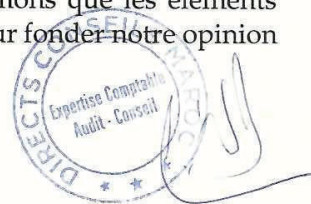
Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 19 juin 2025, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société **CARTIER SAADA S.A**, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement, et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le **31 mars 2025**. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de **Cent cinquante-cinq millions quatre cent trente-quatre mille huit cent trente dirhams et quatre-vingt-huit centimes (155 434 830,88 DHS)** dont un bénéfice net de **Cinq millions sept cent trente-six mille cinq cent seize dirhams et cinquante-six centimes (5 736 516,56 DHS)**.

Sous réserve de l'incidence du point décrit dans la section « *Fondement de l'opinion avec réserve* » de notre rapport, nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société **CARTIER SAADA S.A** au **31 mars 2025** conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion avec réserve

La société **CARTIER SAADA SA** achète la quasi-totalité de ses matières premières auprès d'agriculteurs qui ne justifient pas leur identification fiscale. Ainsi, ces achats sont justifiés par des bons de livraison, de pesée et autres documents établis selon une procédure écrite par la société correspondant aux pratiques dans le secteur selon la direction.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.



Rapport de gestion :

Nous nous sommes assurés de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société, prévue par la loi.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse :

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèses, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse :

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le

- contournement du contrôle interne ;
- ~ Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
 - ~ Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnables des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
 - ~ Nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
 - ~ Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans les états de synthèse, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérification et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A cet égard, et conformément aux Normes professionnelles, nous avons établi les attestations trimestrielles prévues par la loi 69-21 relative au respect des délais de paiement.

Fait à Casablanca, Le 04 juillet 2025.

Cabinet d'Expertise Comptable
Dami & associés SARL
Mr Mohammed DAMI
Expert-comptable DPLE-France

Cabinet d'Expertise Comptable
DIRECTS CONSEILS MAROC
Mr Abdelouhab LARAKI
Expert-comptable diplômé

